



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements

Question écrite n° 39278

Texte de la question

M Jacques Roger-Machart attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le montant des dotations prévues pour 1988 en faveur des prêts bonifiés CUMA. Les prêts annoncés pour cette année se montent, en effet, à 450 millions de francs, soit un recul de 5 p 100, pour les investissements en CUMA par rapport à 1987 alors que, dans le même temps, les prêts pour les investissements individuels croissent de 25 p 100. Une telle discrimination dans la répartition de l'enveloppe des crédits concernés constitue non seulement une pénalisation injustifiable à l'encontre des CUMA, mais est aussi en contradiction avec les propos tenus par le ministre lors de l'assemblée générale de celles-ci, à Dijon, le 19 février 1988. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que l'enveloppe respecte un juste équilibre entre investissement individuel et investissement coopératif et réponde ainsi de manière plus satisfaisante aux besoins exprimés par le secteur coopératif.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Machart Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39278

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1600